

Remise à flot des caisses de pension

Thomas Burgener et FMEF sur la même longueur d'onde

Non à un taux de couverture de 100%, oui au maintien d'une garantie d'Etat et à la primauté des prestations. Les caisses de pension des fonctionnaires et des enseignant(e)s du canton doivent être assainies, mais pas à n'importe quel prix. Le Conseiller d'Etat Thomas Burgener l'a affirmé le 20 novembre dernier à Brigue, dans un discours prononcé au congrès du parti socialiste haut-valaisan (SPO).

Le chef du Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie rejoint ainsi pleinement la FMEF. Ces trois points fondent en effet la prise de position de l'association faîtière de la fonction publique valaisanne. Rappelons qu'elle s'est prononcée pour un taux de couverture fixé à 80%, pour le maintien de la primauté aux prestations et du taux de cotisation de l'Etat.